



## Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

## **VITA CERAMICS ETCH**

Date de révision: 18.11.2022 Code du produit: 019 Page 1 de 8

### 1. Identification

#### Identificateur de produit

VITA CERAMICS ETCH

## Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

### Utilisation de la substance/du mélange

Utilisation en tant que réactif de laboratoire

## Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: VITA Zahnfabrik H.Rauter GmbH & Co.KG

Rue: Spitalgasse 3

Lieu: D-79713 Bad Säckingen

Boîte postale: 1338

D-79704 Bad Säckingen

Téléphone: +49(0)7761-562-0 Téléfax: +49(0)7761-562-299

e-mail: info@vita-zahnfabrik.com

Interlocuteur: regulatory affairs

e-mail: info@vita-zahnfabrik.com
Internet: www.vita-zahnfabrik.com
Service responsable: Regulatory Affairs

Numéro de téléphone à +49-(0)761-19240

composer en cas d'urgence:

## 2. Identification des dangers

## Classification de la substance ou du mélange

## **SIMDUT 2015**

Toxicité aiguë: Acute Tox. 2 (dermique)
Toxicité aiguë: Acute Tox. 3 (par voie orale)
Toxicité aiguë: Acute Tox. 4 (par inhalation)
Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Corr. 1A
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

## Éléments d'étiquetage

## **SIMDUT 2015**

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:





## Mentions de danger

Toxique en cas d'ingestion.

Mortel par contact cutané.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Nocif par inhalation.

## Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les



## Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

### **VITA CERAMICS ETCH**

Date de révision: 18.11.2022 Code du produit: 019 Page 2 de 8

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder sous clef.

### **Autres dangers**

Aucune information disponible.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

## <u>Mélanges</u>

## Composants dangereux

Nº CAS	Dénomination chimique	Quantité
7664-93-9	Acide sulfurique %	5 - < 10% (*)
7664-39-3	fluorure d'hydrogène	1 - < 5% (*)
64-17-5	alcool éthylique	1 - < 5% (*)

<sup>(\*)</sup> La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

## 4. Premiers soins

## Description des premiers secours

#### Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Traitement médical nécessaire. EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ en cas de malaise.

## Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler immédiatement un médecin. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Solution de gluconate de calcium Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.

## Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/. Solution de gluconate de calcium

## Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin.

## Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Aucune information disponible.

## Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traitement symptomatique.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

## **Agents extincteurs**

## Agents extincteurs appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

## Dangers spécifiques du produit dangereux

Non inflammable.

## Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers





## Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

### **VITA CERAMICS ETCH**

Date de révision: 18.11.2022 Code du produit: 019 Page 3 de 8

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

### Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

## Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

### Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

### Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

#### **Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

### Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

## 7. Manutention et stockage

## Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

## Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

## Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

## Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

## Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

## Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

### Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

## Paramètres de contrôle

## Contrôles de l'exposition



## Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

### **VITA CERAMICS ETCH**

Date de révision: 18.11.2022 Code du produit: 019 Page 4 de 8





#### Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

## Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

## Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques. Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

#### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Modèles de gants recommandés KCL Dermatril P Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: 480 min

### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

### Protection respiratoire

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

## Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:

Couleur: rouge clair
Odeur: caractéristique

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation: non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition 100 °C

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité

solide/liquide: non applicable gaz: non applicable

**Dangers d'explosion** 

Le produit n'est pas: Explosif.

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable gaz: non applicable
Température de décomposition: non déterminé
pH-Valeur: 2,0

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé

Tension de vapeur: <=1100 hPa

(à 50 °C)

Densité: 1,06000 g/cm³



## Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

## **VITA CERAMICS ETCH**

Date de révision: 18.11.2022 Code du produit: 019 Page 5 de 8

Densité de vapeur relative: non déterminé

### Autres données

## Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés comburantes

Non comburant.

## Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en corps solides: 1,5 %
Taux d'évaporation: non déterminé

Information supplémentaire

## 10. Stabilité et réactivité

## Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

## Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

## Risque de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

## Conditions à éviter

aucune

## Matériaux incompatibles

Aucune information disponible.

## Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

## 11. Données toxicologiques

## Informations sur les effets toxicologiques

## Toxicité aiguë

Mortel par contact cutané.

Toxique en cas d'ingestion.

Nocif par inhalation.

## ETAmél calculé

ATE (orale) 104,2 mg/kg; ATE (cutanée) 104,2 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 10,42 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 1,042 mg/l

Nº CAS	Substance							
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode		
7664-39-3	fluorure d'hydrogène							
	orale	ATE	5 mg/kg					
	cutanée	ATE	5 mg/kg					
	inhalation vapeur	ATE	0.5 mg/l					
	inhalation poussières/brouillard	ATE	0.05 mg/l					
64-17-5	alcool éthylique							
	cutanée	DL50 mg/kg	7060					



## Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

### **VITA CERAMICS ETCH**

Date de révision: 18.11.2022 Code du produit: 019 Page 6 de 8

#### Irritation et corrosivité

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange!

## 12. Données écologiques

#### Écotoxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

## Persistance et dégradation

Le produit n'a pas été testé.

## Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

## Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

## Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

### Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

## 13. Données sur l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

## L'élimination des emballages contaminés

Déchet dangereux au sens de la directive 2008/98/CE (directive-cadre relative aux déchets) Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

## 14. Informations relatives au transport

## Classes danger:

## Transport maritime (IMDG)



## Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

## **VITA CERAMICS ETCH**

Date de révision: 18.11.2022 Code du produit: 019 Page 7 de 8

Numéro ONU ou numéro

UN 2922

d'identification:

Désignation officielle de transport LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (Acide sulfurique ... %, fluorure

de l'ONU: d'hydrogène)

Classe(s) de danger relative au

transport:

П Groupe d'emballage:

Étiquettes: 8+6.1



274 Dispositions spéciales: Quantité limitée (LQ): 1 I Quantité exceptée: E2 EmS: F-A, S-B

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro UN 2922

d'identification:

Désignation officielle de transport LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (Acide sulfurique ... %, fluorure

de l'ONU: d'hydrogène)

Classe(s) de danger relative au

transport:

П Groupe d'emballage: 8+6.1 Étiquettes:



A3 A803 Dispositions spéciales: 0.5 L Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): Passenger LQ: Y840 Quantité exceptée:

851 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 1 L IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 855 IATA-Quantité maximale (cargo): 30 L

Risques pour l'Environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

## 15. Informations sur la réglementation

# Réglementation canadienne

## 16. Autres informations

## **Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 14.

### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)



## Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

### **VITA CERAMICS ETCH**

Date de révision: 18.11.2022 Code du produit: 019 Page 8 de 8

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

**UN: United Nations** 

DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate LL50: Lethal loading, 50% EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic vPvB: very persistent, very bioaccumulative

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

EmS: Emergency Schedules MFAG: Medical First Aid Guide

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: http://abk.esdscom.eu

## Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)